

 Sécurité et prévention des risques professionnels

Réf : 303SP13

Recyclage Habilitations électriques : B1 - B1V - B2 - B2V - B2V Essais - BE Essais - BE Mesurage - BE Vérification - BR - BR Photovoltaïque - BC

1,5 jours
Ajouté le 15/06/2022 - Modifié le 07/02/2025

À partir de 330€ NET

Intervenir en toute sécurité et prévenir le risque électrique

Objectifs

- Sensibiliser aux risques électriques le personnel électricien chargé d'exécuter des consignations, exécuter ou diriger des travaux hors tension, des interventions d'entretien et de dépannage...
- Exécuter en sécurité des opérations d'ordre électrique BT dans le respect des prescriptions de sécurité électrique pour les personnes habilitées
- Être capable de prévenir ou d'agir face à un accident d'origine électrique

Compétences visées

- Identifier les risques électriques sur une installation électrique (armoire, local ou en champ libre)
- Savoir se déplacer et évoluer dans un environnement électrique
- Avoir un comportement adapté à la situation : respect des consignes de sécurité, mise en œuvre des procédures de consignation, intervention en cas d'accident.

Public

Toute personne étant habilitée B1 - B1V - B2 - B2V - B2V Essais - BE Essais - BE Mesurage - BE Vérification - BR - BR Photovoltaïque et/ou BC

Prérequis : La (les) habilitation(s) à recycler sera(ont) identique(s) à celle présente sur votre titre d'habilitation. - (Fournir une copie de votre titre pour valider votre inscription) Il est recommandé d'être titulaire d'un titre d'habilitation de moins de 3 ans..

Accessibilité: Formation ouverte aux personnes en situation de handicap : un référent handicap étudiera les adaptations pouvant être mises en place pour vous permettre de suivre la formation. Pour plus d'informations : rendez-vous sur notre page centre de formation.

Délais d'accès : L'accès à la formation est soumis au délai d'acceptation des financeurs et du temps de traitement de la demande : de 7 jours à 2 mois selon le mode financement. L'évaluation des besoins en formation doit être conduite en amont de la formation par l'employeur. Elle doit prendre en compte l'aptitude médicale pour réaliser ses travaux, le type d'opérations et de tâches à réaliser ainsi que la capacité de la personne à assumer l'opération.



Recyclage Habilitations électriques : B1 - B1V - B2 - B2V - B2V Essais - BE Essais - BE Mesurage - BE Vérification - BR - BR Photovoltaïque - BC



Programme

Ce programme abordera pour les habilitations de la formation les points suivants :

- Rendre compte de l'opération réalisée auprès du chargé de chantier, de travaux ou de l'employeur
- Respecter les consignes de sécurité pour exécuter les travaux
- Maîtriser la manipulation de matériel et outillage dans un environnement électrique
- Baliser et surveiller la zone des opérations
- Rédaction des documents applicables et compte rendu
- Mise en œuvre des procédures de consignation
- Surveillance d'une zone d'essais
- Intervention en cas d'accident corporel ou en cas d'incendie

Rappels

- Domaines de tension
- Définitions
- Distances de sécurité par rapport aux pièces actives
- Statistiques des accidents du travail
- Mécanismes des électrisations (contact direct contact indirect exemples d'accidents réels analyse des risques diverses façons d'être électrisé)
- Le court-circuit
- L'induction
- Effets physiopathologiques
- Habilitation
- Le surveillant de sécurité en matière d'électricité
- Obligations de l'employeur
- Protection contre les contacts directs.

Mise à jour des connaissances

- Nouveaux textes réglementaires
- Nouvelles normes
- Nouveaux matériels et équipements utilisés
- Nouveaux documents écrits
- Cas des entreprises intervenantes et des chantiers
- La responsabilité pénale en cas d'accident du travail.

Incidents ou accidents (rappel)

- Incendie d'origine électrique
- Notions de secourisme



 Sécurité et prévention des risques professionnels

Réf : 303SP13

Recyclage Habilitations électriques : B1 - B1V - B2 - B2V - B2V Essais - BE Essais - BE Mesurage - BE Vérification - BR - BR Photovoltaïque - BC

- Enceintes confinées et/ou exigües.

Rappel des responsabilités de chacun


Retour d'expérience


Application pratique

- Mise en situation de travail au centre de formation
- Examen des risques
- Etude et application des instructions de sécurité générales et particulières


Ce programme est actualisé suivant les décrets : 2010-1016, 2010-1017, 2010-1018, 2010-1118, 2010-301. Dans ce cadre, le recueil de prescriptions UTE C 18-510 a été transformé en Norme NF C 18-510 et rendu d'application obligatoire par son intégration au Code du Travail depuis le 1er juillet 2011.


Dates & lieux

 27 mars 2025 (journée) et 28 mars 2025 (matin) - COMPLET


 Cholet


€ 330.00

 23 juin 2025 (journée) et 24 juin 2025 (matin) - COMPLET

 Cholet

€ 330.00

 13 novembre 2025 (journée) et 14 novembre 2025 (matin)

 Cholet

€ 330.00

Les points forts

Une offre riche et diversifiée de plus de 400 formations sur des thématiques très ciblées. Une équipe à votre écoute pour vous

Recyclage Habilitations électriques : B1 - B1V - B2 - B2V - B2V Essais - BE Essais - BE Mesurage - BE Vérification - BR - BR Photovoltaïque - BC

accompagner dans la réalisation de vos projets formation !

Retrouvez tous nos indicateurs de satisfaction et de performance sur nos pages centres de formation.

📄 Modalités pédagogiques

Le formateur apporte non seulement des notions théoriques mais également un accompagnement des stagiaires vers l'acquisition des compétences et leur validation par la pratique.

De ce fait, le déroulement des formations inclut des travaux : en sous-groupes, de préparation d'exposés, de mises en situation, des exercices d'application, des ateliers de travail.

Plateau technique et équipement électrique en lien avec le métier du stagiaire, permettant les mises en situation.

Fourniture d'un recueil d'instructions générales de sécurité à l'issue de la formation et d'un titre d'habilitation à faire valider par l'employeur.

Découvrez sur nos pages centres de formation, la présentation détaillée de nos infrastructures.

Équipe pédagogique : Les formateurs CCI FORMATION sont sélectionnés en cohérence avec les méthodes pédagogiques que nous encourageons. Ils sont référencés sur la base de leur expertise dans leur domaine d'intervention et leur capacité à partager leur expérience au travers de solutions concrètes et opérationnelles.

Méthodes : Les CCI des Pays de la Loire vous accueillent en proximité dans leurs établissements de formation. Nos équipements, conçus pour répondre à l'ensemble des thématiques de formation proposées, offrent un cadre d'apprentissage agréable, performant et stimulant. Les CCI Pays de la Loire sont équipées de la plateforme m@formation, dont l'objectif est d'améliorer l'expérience apprenante de nos stagiaires et d'enrichir nos formations en présentiel.

- Un accès personnalisé aux documents administratifs et pédagogiques
- Une ergonomie simple et adaptée
- Des parcours conçus avec des modalités synchrones et asynchrones

📄 Validation/Certification

Un positionnement est réalisé en début de formation. A l'issue de la formation, les acquis de connaissances du participant seront évalués au regard des objectifs de la formation (QCM - quizz - mise en situation ...). Une attestation de fin de formation pourra être remise au stagiaire à l'issue de la formation.

- Passage de l'habilitation
- Epreuve théorique
- Test QCM de 20 min à 1 heure
- Epreuve pratique
- Mise en situation de 5 à 30 minutes